

# La Commune

ASSOCIATION DES AMIES ET AMIS DE LA COMMUNE DE PARIS (1871) · 2014 TRIMESTRE 2

## Montée au Mur des Fédérés 2014

•  
**SAMEDI  
24 MAI**

•  
RENDEZ-VOUS  
À 14 H 30  
À L'ENTRÉE  
DU PÈRE-LACHAISE  
RUE DES RONDEAUX  
PARIS XX<sup>e</sup>  
MÉTRO GAMBETTA  
voir en page 3

NUMÉRO

**58**



## Les ambitieux espoirs de la Commune

**A** l'occasion du 18 Mars dernier, le parcours commémoratif du début de la Commune en 1871 a illustré les multiples initiatives démocratiques lancées par les communards. La prochaine montée au mur des Fédérés, le samedi 24 mai prochain, sera l'occasion de remettre en avant cette dimension centrale des ambitieux espoirs de la Commune. La démocratie, gouvernement du peuple par le peuple et pour le peuple, est conçue par les communards comme un exercice quotidien et effectif. La mise en œuvre de cette aspiration au cours de la Commune est un trait majeur qui l'identifie comme une référence pour celles et ceux qui partagent ce qui reste aujourd'hui un objectif.

En une durée trop brève, les expériences mises en œuvre durant les semaines de la Commune de Paris ont ouvert de nouvelles perspectives qui, par bien des aspects, restent très actuelles.

La conscience patriotique fondée d'abord l'insurrection du Comité central de la Garde nationale, qui prend l'initiative de ne pas laisser à une puissance étrangère le soin de trancher par la force ou par des factions les conditions d'existence du citoyen. Bien des peuples aujourd'hui peuvent encore mesurer la profondeur de leur ruine quand leur souveraineté est ravie par des puissances étrangères, proches ou lointaines.

En 1871, le souci d'affirmer la souveraineté populaire, la maîtrise de tous les citoyens sur leur destinée, s'inscrit aussi dans la mémoire

alors vivante des expériences des insurrections précédentes, de 1848, des années 1830 et de la Commune insurrectionnelle de 1792. Pour ne pas se faire confisquer une révolution par un César ou par une faction, la recherche d'une mise en pratique de la démocratie s'impose à l'esprit des communards.

Cette mise en œuvre ne se limite pas à des aspects institutionnels. L'élection du Conseil de la Commune et son fonctionnement ouvrent une pratique politique nouvelle et la mobilisation des citoyens organisés dans les clubs, la vie locale, ou des organisations autonomes. L'exercice de droits réels et effectifs se déploie sur le terrain politique et représentatif, mais aussi dans les entreprises avec une approche autogestionnaire, le droit au travail et le droit du travail, les droits des femmes, la culture, la presse, avec à chaque fois la participation et le contrôle des citoyens et des citoyennes.

Cette année ne sera sans doute pas de trop pour revenir sur les multiples facettes de l'œuvre démocratique de la Commune.

 HENRI BLOTNIK

### NOTRE COUVERTURE

« Où il y a l'espoir »

Jeanine Échard

Tapisserie d'Aubusson

NOTRE EXPOSITION  
À L'ORANGERIE DU SÉNAT  
(PAGE 27)



---

## Montée au Mur des Fédérés 2014

---

Depuis 1880, année de l'amnistie et du retour d'exil ou de déportation des anciens communards, la manifestation de mai devant le Mur des Fédérés du Père Lachaise est devenue une tradition du mouvement ouvrier et démocratique. Cette « montée au Mur » est l'occasion de rendre hommage aux communards, de perpétuer leurs idéaux et de montrer la modernité de leur œuvre démocratique et sociale.

En 72 jours, la Commune crée la plus authentique démocratie qui ait jamais existé à travers le monde. Une démocratie avec des élus « révocables et responsables » s'ils ne tiennent pas leurs engagements. Ils sont sans cesse contrôlés par l'opinion.

Le gouvernement du peuple par le peuple pour le peuple, c'est la démocratie directe reposant sur une citoyenneté active. Quelle remise en cause de la délégation de pouvoir et de la bureaucratie !

La démocratie communarde c'est aussi la reconnaissance de la citoyenneté aux étrangers, avec Léo Fränkel, ouvrier hongrois élu à la Commune et son « ministre » du travail ; c'est aussi des avancées significatives vers l'égalité des femmes et des hommes : les femmes investissent les lieux de la démocratie directe, participent aux combats. La première mesure d'égalité des salaires des femmes et des hommes est instaurée.

La démocratie s'étend aussi à l'entreprise. L'atelier de réparation d'armes du Louvre se dote d'un règlement autogestionnaire avec un conseil de

direction où un ouvrier est chargé de transmettre les réclamations et d'informer ses camarades des décisions prises. Les syndicats se multiplient et prennent une place considérable.

Ainsi, les chambres syndicales ouvrières sont convoquées à l'effet d'instituer une commission d'enquête ayant pour but de présenter un rapport établissant les conditions pratiques de la prompte mise en exploitation de ces ateliers, non plus par les déserteurs qui les ont abandonnés, mais par l'association coopérative des travailleurs qui y étaient employés.

Comment ne pas faire le parallèle avec la situation d'aujourd'hui caractérisée par une hausse du chômage sans précédent, avec des patrons et des financiers voyous, sans scrupules, mettant la clef sous la porte de leur entreprise et délocalisant pour toujours plus de profit au détriment des travailleurs ! Il faut des semaines de grève, juste pour obtenir les débuts d'une négociation. 143 ans après la Commune, où est la justice sociale ?

Conjuguer le passé au présent n'est pas seulement affirmer que la Commune n'est pas morte, c'est mettre en valeur que les luttes actuelles portent des objectifs de transformation sociale en voulant rendre la société plus humaine, plus solidaire. Un combat que les communardes et les communards ont mené en leur temps.

Ce que le peuple a voulu et réalisé en 1871 reste d'une grande actualité en 2014.

---

**RENDEZ-VOUS SAMEDI 24 MAI À 14H30,  
À L'ENTRÉE DU PÈRE-LACHAISE, RUE DES RONDEAUX, PARIS XX<sup>e</sup> - MÉTRO GAMBETTA**

---

## La présentation de l'histoire de la Commune dans les manuels scolaires • 3

### *Les auteurs se copient*

Certaines expressions se rencontrent dans l'ensemble des manuels : pratiquement tous les auteurs les recopient sans vergogne ! L'immense succès de deux d'entre elles est tout à fait emblématique. D'abord, les événements de la Commune se sont déroulés – horreur suprême – « **sous les yeux des Allemands** » « **(ou des Prussiens)** ». Enfin, les communards ont incendié – et ils en seront à jamais impardonnables – « **les plus beaux monuments de Paris** ».

On lit très souvent aussi que la Commune qui « **prétendait légiférer pour la France** » a, pendant deux mois, « **régné impunément sur Paris** ».

Il est intéressant d'étudier de plus près les manuels best-sellers et notamment ceux qui ont été publiés chez Hachette, chez Eugène Belin, chez Armand Colin chez Hatier et chez Charles Delagrave<sup>1</sup>.

**Bien qu'ils soient tous hostiles à la Commune**, les auteurs de ces manuels le sont plus ou moins : chez Eugène Belin, Désiré Blanchet, l'est beaucoup, qui déplore « *la fureur* » des communards et « *les crimes odieux* » qu'ils ont commis ; chez Hatier, E. Segond, proche des

catholiques, l'est également passablement, dénonçant l'assassinat des généraux et « *l'insurrection criminelle* » au terme de laquelle « *des forcenés mirent le comble à l'horreur en fusillant l'archevêque de Paris, Mgr Darboy, et un grand nombre de prêtres, de gendarmes et de soldats* » ; chez Armand Colin, Ernest Lavisse l'est bien moins, pour qui les fédérés incendient « *pour couvrir leur retraite* » et « *sont fusillés sans jugement* », et qui déplore l'année terrible, « *l'un des moments les plus tristes de notre histoire* ».

Une place à part doit être faite, chez Hachette, à la dynastie des Malet : Albert Malet, Pierre Grillet, Jules Isaac, André Alba, Henri Béjan, Antoine Bonifacio, dynastie qui publie de 1911 à 1953<sup>2</sup>. Son analyse des causes de la Commune dénote un mépris certain du peuple : « *La population parisienne, surtout la population ouvrière des quartiers de l'est, était sortie du siège dans un état de déséquilibre physique et moral, les nerfs malades, la santé délabrée par le manque de vivres joint à l'abus de l'alcool* »<sup>3</sup>. « *Alors qu'elle avait manqué de pain pendant près de deux mois, cette population avait eu sans cesse à pleins tonneaux le vin et l'alcool* »<sup>4</sup>.

Dans un tel état de dépendance, le peuple a été facilement manipulé par des meneurs : « *En cet état d'esprit, le peuple de Paris était prêt à suivre quiconque l'appellerait aux armes sous prétexte d'empêcher de nouvelles trahisons et de sauver la République. Or il existait à Paris, depuis les dernières années de l'Empire, un groupe de socialistes et d'internationalistes, qui exerçaient une grande influence sur beaucoup d'ouvriers. Ceux-ci se trouvant encore militairement organisés dans les bataillons de la Garde nationale, et ayant conservé leurs armes, l'occasion était unique pour les chefs socialistes d'essayer de conquérir le pouvoir et de réaliser leur programme* »<sup>5</sup>.

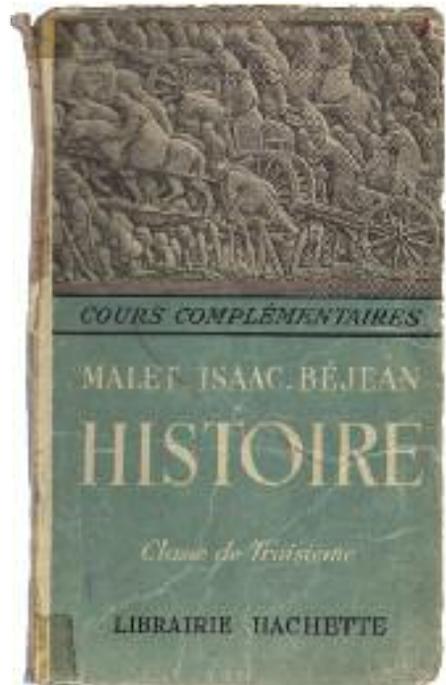
Dans le même manuel de 1922, un paragraphe – par ailleurs émaillé d'inexactitudes – mêle les fédérés à « la lie de la population » : « *La ville était couverte de barricades, beaucoup armées de canons, toutes défendues avec rage. Dans une crise de folie de destruction, les Fédérés, auxquels s'était mêlée toute la lie de la population, suivirent le conseil des partisans de la "guerre scientifique" et incendièrent au pétrole les Tuileries, le Louvre, le Palais Royal, la Cour des Comptes, le Palais de Justice, la Préfecture, l'Hôtel de Ville, les Magasins Généraux, la Gare de Lyon, un peu partout de très nombreuses maisons : la Seine coulait entre deux murs de feu. Les obus incendiaires, lancés des hauteurs de l'Est, pleuvaient sur le centre de la ville. Les otages étaient assassinés (24-26 mai). Exaspérés par ces horreurs, les troupes ne faisaient pas de quartier. Le dernier combat eut lieu au cimetière du Père-Lachaise* »<sup>6</sup>.

**Les auteurs se copient dans les moindres détails.** On trouve aussi beaucoup d'inexactitudes, notamment sur les dates : déjà bon nombre d'exemples (notés : sic) en figurent dans les citations données dans cet article. Tout cela conduit à s'interroger sur les sources qu'utili-

sent les auteurs de manuels : elles semblent être peu nombreuses et manquer d'objectivité.

S'ils émaillent trop souvent de jugements personnels défavorables aux communards le récit qu'ils donnent des événements, les auteurs des manuels scolaires les plus anciens bénéficient peut-être de circonstances atténuantes. La société de la fin du XIX<sup>e</sup> siècle dans laquelle ils vivent est, en effet, farouchement, viscéralement — à hauteur de la peur qu'elle a ressentie — hostile à la Commune, parce que la Commune a ébranlé le système sur lequel elle est assise. La majorité des écrivains de l'époque est d'ailleurs plus hostile encore à la Commune que les auteurs de ces manuels.

Comme l'a excellemment montré Paul Lidsky,



dans son ouvrage *Les écrivains contre la Commune*<sup>7</sup>, les écrivains (et pas n'importe lesquels : il ne s'agit pas que de Maxime Du Camp ; il s'agit des Goncourt, de Flaubert, de Sand, de Leconte de Lisle, de Dumas, de Renan, de France, de Daudet, de Zola...) sont bien plus excessifs dans leurs jugements que les auteurs des manuels scolaires. Pour eux, les dirigeants de la Commune sont des déclassés avides de revanche et de pouvoir, voire des fous réellement du ressort de la psychiatrie<sup>8</sup>, et la populace, cette « canaille » alcoolique et avinée qui les a écoutés et suivis, est une race génétiquement proche de la bête. Ils ne voient aucune dimension politique dans la Commune : « la classe ouvrière recherche la simple satisfaction de ses appétits bestiaux et la destruction de la civilisation et de la société »<sup>9</sup>. Citons George Sand : « Le mouvement a été organisé par des hommes déjà inscrits dans les rangs de la bourgeoisie et n'appartenant plus aux habitudes et aux nécessités du prolétariat. Ces hommes ont été mus par la haine, l'ambition déçue, le patriotisme mal entendu, le fanatisme sans idéal, la naïveté du sentiment ou la méchanceté naturelle »<sup>10</sup>.

 **GEORGES BEISSON**

(1) Dans notre échantillon de 90 manuels, 22 sont édités chez Hachette, 9 chez Eugène Belin, 7 chez Armand Colin, 6 chez Hatier, 5 chez Charles Delagrave, 2 chez Bordas, 2 chez Masson, 2 chez Nathan, 2 aux éditions de l'École, 2 à la Bibliothèque d'éducation. 31 autres éditeurs n'ont fait paraître qu'un seul de ces manuels. On retiendra cette dispersion : notre échantillon de 90 manuels provient de 41 éditeurs différents.

(2) C'est en 1902, sur la recommandation d'Ernest Lavisse, alors au faite de sa carrière, qu'Albert Malet se vit confier par les éditions Hachette la rédaction d'un nouveau manuel. L'édition de 1992, ouvrage de référence en édition de poche destinée au grand public, n'a plus le caractère d'un manuel scolaire.

(3) Jules Isaac & André Alba (*Cours d'histoire Malet Isaac*), *Histoire contemporaine*, Hachette, 1930, p. 321-330.

(4) Albert Malet, *Op. cit.*, 1911, p. 670. Également, à l'identique : Jules Isaac, 1922, p. 479.

(5) Jules Isaac (*Cours complet d'histoire*, A. Malet & P. Grillet), *XIX<sup>e</sup> siècle, Histoire contemporaine (1815-1920)*, Librairie Hachette, Paris, 1922, p. 479.

(6) Jules Isaac, *Idem*, 1922, p. 485.

(7) Paul Lidsky, *Les écrivains contre la Commune*, La Découverte, Paris, 2010, 210 p.

(8) Zola, dans *Le Sémaphore de Marseille*, considère Miot, Rigault, Delescluze comme des fous dangereux.

(9) Paul Lidsky, *op. cit.*, p. 49.

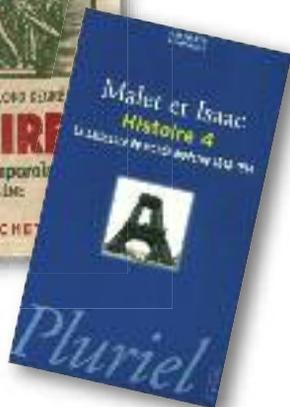
(10) G. Sand, *Réponse à un ami*, *Le Temps*, 3 octobre 1871 (cité par Paul Lidsky, *op. cit.*, p. 58).

**A suivre dans le prochain numéro :**

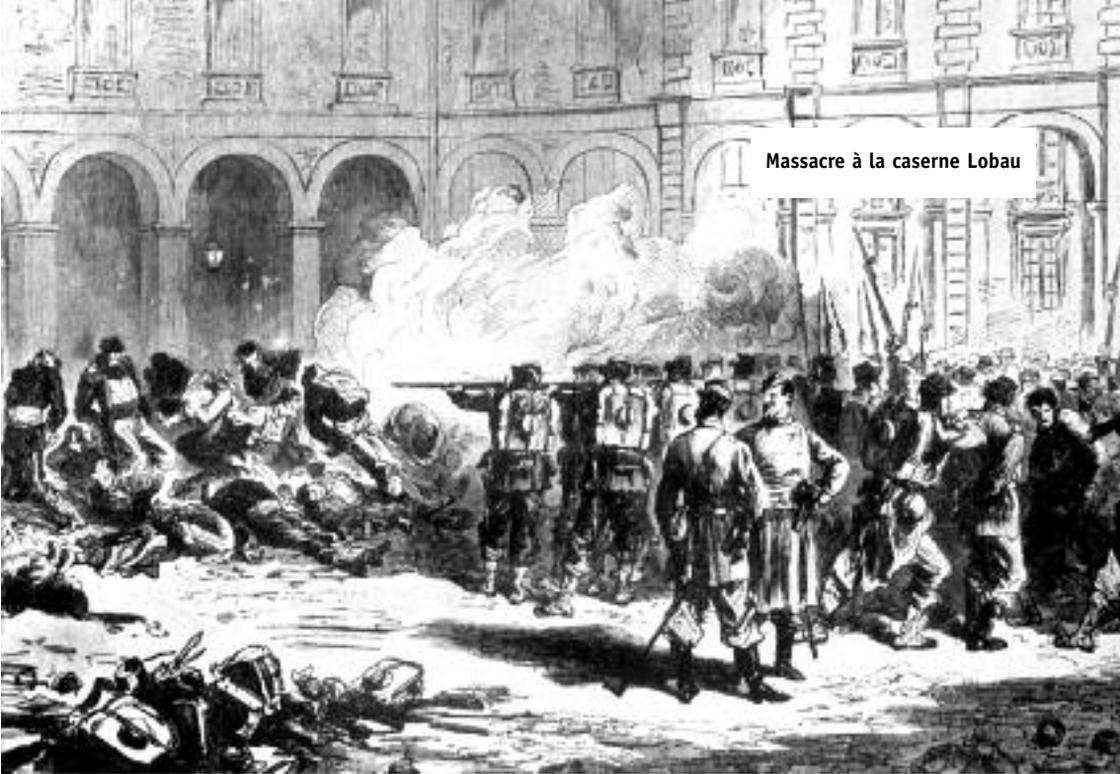
**La version catholique. Les manuels contemporains.**



1940



2012



## Le terrorisme d'État en 1871

**H**obbes et son *Léviathan* (1651) est le précurseur et le justificateur du terrorisme d'État appliqué en 1871. Le redémarrage du capitalisme français, immobilisé après la défaite et la capitulation de Napoléon III à Sedan, va se faire après l'élection de l'Assemblée nationale décidée le deux février, réalisée le 8 du même mois sous protectorat prussien. Cette élection a pour but, derrière la promesse d'un traité de paix définitive, de restaurer les privilèges des royalistes divisés et des républicains conservateurs. Elle se fera sans campagne, sans professions de foi, au scrutin de liste majoritaire à un tour, le recours à une tête de liste nationale délocalisée étant vivement recommandé sachant que les ouvriers-migrants sont dans l'impossibilité de voter.

Cette représentation de la classe dominante va

utiliser l'appareil d'État en fonction de ses objectifs de classe par le principe de hiérarchie chargé de l'obligation d'obéir et d'imposer sa volonté à autrui dans un ordre garant de l'équilibre collectif négocié (oligarques, citoyens-contribuables, puissance étrangère). Sa méthode sera la violence, la répression centralisée et unifiée pour assurer les conditions politiques de la reproduction des rapports d'exploitation de l'homme par l'homme. Accumulation pour accumulation de richesses plus surproduction dans l'objectif de plus-value (Marx).

À partir de la désignation de Thiers, le 12 février 1871, comme chef du pouvoir exécutif de la République, la classe dominante des propriétaires va détenir le pouvoir politique, économique donc fiscal. Son but est de maintenir l'ordre social au besoin par la force (rien ne doit changer

depuis 1789), en réduisant l'ouvrier à une marchandise, l'obligeant à se vendre comme force de travail.

### THIERS DÉCLARE LA GUERRE SOCIALE

La guerre sociale de 1871 est actée. Elle trouve son prologue dans l'insurrection ouvrière durement réprimée à Lyon du 9 au 12 avril 1834. Le 15 avril, rue Transnonain à Paris, la troupe de Bugeaud, Thiers étant ministre de l'Intérieur, tire sur les habitants d'une maison où périrent quatorze vieillards, femmes et enfants.

En 1871, les intérêts de classe vont sceller l'union sacrée entre monarchistes, républicains conservateurs et ruraux. C'est l'aversion contre le fisc, plus particulièrement l'impôt des quarante-cinq centimes, voté par la République de 1848, qui va déclencher l'hostilité contre la Commune ainsi que le souvenir du rejet de l'indemnité parlementaire de vingt-cinq francs versés à sept cent cinquante bénéficiaires après l'élection du 13 mai 1849.

L'aspiration à la paix en 1871 est la conséquence des conditions imposées par la Prusse (sept cent quatre-vingt mille soldats). Les municipalités

plioient sous le fardeau des frais d'hébergement, des frais de ravitaillement (foin, grain), frais d'équipement (vêtements, chaussures), des réquisitions et surtout du paiement des impôts directs.

Les préliminaires de paix acceptés le 26 février sont ratifiés par l'Assemblée ; les conditions sont humiliantes : perte de l'Alsace et du nord de la Lorraine, du bassin minier, versement d'une indemnité de cinq milliards de francs-or qui sera couverte plusieurs fois par des emprunts spéculatifs, sans contrôle de légalité.

L'Assemblée supprime, le 15 février, la modique solde de un franc cinquante qui fait vivre les gardes nationaux depuis le siège ; le 10 mars, elle refuse d'examiner la question des loyers impayés depuis juillet 1870, décrète l'exigibilité immédiate des échéances commerciales prolongées depuis la guerre. Il n'y a plus d'argent à Paris où toute activité est interrompue.

Le 18 mars, Thiers envoie quatre mille hommes pour récupérer les canons à Montmartre qui menacent les Prussiens. Ces canons ont été payés par souscription populaire après l'Exposition universelle de 1867 qui avait donné une vitrine gratuite aux canons des usines Krupp. Le 19



28 février 1870, le peuple apporte les canons à Montmartre

septembre, commence le siège de Paris par les armées allemandes et l'armistice du 28 janvier 1871 confirme la soumission totale à l'occupant.

Le voyage européen du chef du gouvernement de la « défection » nationale, en février, est considéré comme un échec.

En réalité il avait pour but de franchiser sans risques la future guerre sociale. Promettre aux cours européennes la restauration de la monarchie alors que les orléanistes et les légitimistes ne sont d'accord sur rien, l'élimination radicale de tout ferment révolutionnaire international, la retenue du tsar vexé après la guerre de Crimée dans son désir de réparer la passivité de son prédécesseur en 1815.

### LA PIRE RÉPRESSION ANTISOCIALE

Sur le plan intérieur, les versaillais vont simuler une négociation avec les communards sur la personne de monseigneur Darboy, victime auto-désignée de l'échange avec Auguste Blanqui, prisonnier des versaillais. En réalité, c'est un personnage encombrant politiquement car il a été sénateur d'Empire et favorable au gallicanisme, cristallisant l'opposition du Vatican à la politique romaine de l'empereur. Sa disparition pourrait favoriser un rapprochement avec le pape qui a décrété son infailibilité depuis l'encyclique *Syllabus*.

Le terrain est dégagé pour la pire répression sociale du XIX<sup>e</sup> siècle dans l'impunité absolue. Bismarck voit l'Empire quitter la France pour l'Allemagne selon les thèses de son maître à penser Clausewitz. La France est morcelée, endettée, confiée à des oligarques : « la République des Jules ».

Dès le 5 janvier, une pluie d'obus s'abat sur Paris encerclé et affamé pour ne cesser que le 26 janvier : sept mille obus sont tirés par les Allemands, mille six cents bâtiments publics et mille quatre cents maisons sont touchés.

Les bombardements versaillais prennent la relève en ayant pour cibles des places fortes. La violence sonore rend fou car on ne connaît pas la cible et la balistique du son en décuple l'effet dans une atmosphère alourdie par la chaleur de l'incendie provoqué.

Les fédérés fatigués, mal protégés dans la redoute du Moulin Sacquet furent assaillis par des soldats versaillais. Ils dormaient sous la tente, les versaillais éliminèrent les sentinelles, égorgèrent une cinquantaine de fédérés, déchiquètèrent les cadavres avant de capturer deux cents prisonniers que l'on ne reverra jamais.

### DES MILLIERS DE VICTIMES

L'explosion de la cartoucherie de l'avenue Rapp le 17 mai, anticipée par Catulle Mendès, mutilera quarante victimes innocentes. Durant la Semaine sanglante, la férocité des versaillais n'eut pas de limites : corps éventrés, boyaux dévidés sur le canon des baïonnettes, goulots enfoncés dans la bouche des cadavres.

Le charnier de la tour Saint-Jacques montrait des mains, des bras, des têtes et des pieds. Dans le parc Monceau, l'École polytechnique, devant les Invalides, les corps étaient entassés sur cent mètres de long ; les lacs des Buttes Chaumont étaient rouges de sang. Les corps, flottant, furent entassés sur des bûchers géants.

Le 28 mai, les prisons de la Roquette et de Mazas envoyaient aux abattoirs des condamnés à mort par milliers. Les cheveux gris (ils avaient connu Quarante-huit), les godillots (ils avaient servi dans l'armée des fédérés) étaient des critères suffisants pour condamner à mort. Des femmes et des enfants, jugés sur leurs mines atterrées n'échappèrent pas au verdict fatal.

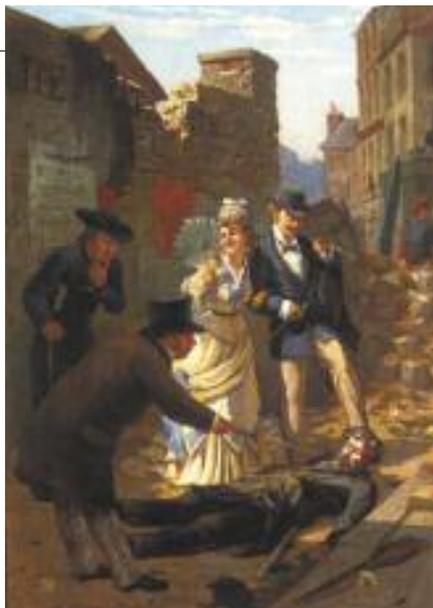
Les cours prévôtales spontanées, répliques cyniques des franchises municipales du XIV<sup>e</sup> siècle, accusaient et condamnaient sans droit de réponse de la part de la défense. Les prisonniers qui

gagnaient Versailles sous le joug du marquis de Galliffet furent nombreux à ne jamais l'atteindre : trainards et attachés, les pieds en sang, ils étaient abattus sur les bas-côtés.

### L'ARRÊT DE MORT DE LA COMMUNE

Prussiens et versaillais, bonapartistes et monarchistes, abbés et ruraux n'avaient qu'un seul ennemi : le partageux. Le mythe napoléonien de grandeur nationale avait volé en éclats avec « la politique des pourboires » ridiculisée par Bismarck. Les adversaires des communards ne voulaient pas les écouter un seul instant. Il fallait les dépolitiser pour mieux les détruire. Les républicains conservateurs voulaient se venger d'avoir été écartés du pouvoir par l'empereur autocrate et démagogue. Les abbés, protégés par le nouveau pouvoir politique, attendaient de pénétrer dans les familles avec leur catéchisme de l'ordre moral. Les monarchistes, haïssant l'aristocratie militaire de l'Empire, accusaient le désordre social de 1848 de les avoir privés de vingt ans de règne, les militaires bonapartistes, « collectionneurs de nez et d'oreilles en Algérie », voulaient se réhabiliter et faire oublier leur cuisante défaite, les paysans, obsédés par le grain à entasser, voulaient récupérer leurs fils pour fertiliser leurs terres agricoles. La force des bras devait reprendre sa supériorité sur les rouages de la machine.

L'arrêt de mort de la Commune fut largement partagé par la littérature, point de départ des écrits polémiques d'extrême-droite, dans le but d'humilier et de salir une classe sociale déjà affaiblie sous les régimes précédents. Le sadisme des vainqueurs par les armes fut complété par une jouissance du regard pervers : voir les blessés se tordre de douleurs et de fièvre à travers les soupiraux des écuries de Versailles, les observer se « désaltérer » dans les flaques d'eau au voisinage des ordures déposées par les géôliers, exposer et lyncher les prisonniers, leur crever les yeux avant de les abattre, transporter les proscrits vers les pontons dans des wagons à bestiaux.



**Anonyme, *Plaisanteries devant le cadavre d'un communard, 1871 ?***

Huile sur toile, 91,7 x 63,8 cm

Quant à l'industrie du crime de la Semaine sanglante, un jour perdu dans l'application du traité avec les Allemands entraînait un jour de dette supplémentaire. La responsabilité des actes de barbarie sera noyée dans l'anonymat d'autant qu'il fallait montrer à l'ennemi d'hier, devenu l'allié du jour, que l'on savait faire du chiffre. La propagande du pouvoir se chargea de répandre l'idée fausse que les communards étaient payés par les Prussiens pour continuer la guerre.

Le silence tomba sur Paris après les derniers coups de pelles, le bruit des roues des convois chargés de corps, puis on entendit des gémissements de blessés, certains recouverts de chaux vives, et des cris d'enfants appelant leurs parents. Les sociétés d'horticulture avec un bon tutorat les attendaient.

## Belgique, terre d'asile

Bruxelles n'a pas toujours été une ville d'accueil pour les exilés fiscaux.

Au XIX<sup>e</sup> siècle, Karl Marx, Victor Hugo et plus d'un millier de communards y trouvèrent refuge.

**L**a constitution belge du 7 février 1831 garantit la liberté de conscience, de presse, de réunion et d'association. Après le coup d'État de Louis Napoléon Bonaparte, de nombreux proscrits, dont un certain Victor Hugo, prirent le chemin de Bruxelles pour y chercher refuge. Le 12 décembre 1851, le poète débarque du train de Paris, suivi quelques jours plus tard par sa maîtresse Juliette Drouet, dont la valise contient le précieux manuscrit des *Misères*, publié dix ans plus tard sous le titre *Les Misérables*<sup>1</sup>. Il s'installe au Moulin à vent, ancienne maison de la

corporation des meuniers, située sur la Grand-Place (n°16). « *J'ai un lit grand comme la main, deux chaises de paille, une chambre sans feu...* », se plaint-il. Une jolie planque tout de même pour un réfugié politique ! Un mois plus tard, Hugo déménage et s'installe avec son fils Charles dans la maison voisine du Pigeon (n° 26). Une plaque fixée entre une boutique de chocolats et une autre de dentelles, spécialités belges s'il en est, rappelle que « *Victor Hugo a habité cette maison en 1852* ». C'est ici qu'il rédigea son célèbre pamphlet : *Napoléon le Petit*. Juliette Drouet logeait quant à elle dans une modeste chambre de la Galerie des Princes, immeuble occupé actuellement par la librairie Tropismes. Dès

La place des Barricades à Bruxelles, au second plan, la maison de Victor Hugo



## HISTOIRE

l'annonce du coup d'État à Paris, le très réactionnaire chef de la Sûreté belge, Alexis Hody, voulut « protéger » son pays par un « cordon sanitaire », qui fut renouvelé après la Commune<sup>2</sup>. Il rétablit le système des permis de séjour provisoires, enjoint aux réfugiés de ne pas s'occuper de politique sous peine d'expulsion (116 pour la seule année 1871) et isole les plus « inquiétants » en province.

### VICTOR HUGO, HÔTE DE TOUS LES PEUPLES

Pour prévenir tout incident diplomatique, la police belge et ses mouches surveillent les moindres faits et gestes des membres de la communauté française. Seul, le bourgmestre libéral Charles de Brouckère, qui a laissé son nom à une place de la capitale, se pose en défenseur du droit d'asile. « *La police veille, mais elle respecte toutes les libertés constitutionnelles* », assure-t-il. L'historien Saint Ferréol lui rendit hommage pour avoir allégé la surveillance des proscrits français et autorisé leurs conférences<sup>3</sup>. Mais, dès le 15 avril 1871, le prévoyant baron d'Anethan, ministre des Affaires étrangères, écrit à son ambassadeur en France que « *le gouvernement du roi se préoccupe sérieusement des mesures à prendre pour que les insurgés contraints de fuir Paris, ne viennent se réfugier en Belgique, où ils apporteraient des éléments de troubles* ». En rétablissant les passeports et les visas pour les Français, le baron d'Anethan veut « *empêcher l'invasion du sol de la Belgique* ». Victor Hugo lui répond avec panache, le 27 mai, dans une lettre ouverte publiée dans *L'Indépendance belge* : « *Je proteste contre la déclaration du gouvernement belge relative aux vaincus de Paris. (...) Cet asile, que le gouvernement belge refuse aux vaincus, je l'offre. Où ? A Bruxelles, place des Barricades, n° 4.* »

La nuit suivante, le domicile de l'écrivain est attaqué par de jeunes monarchistes aux cris de



Maison du Cygne, sur la Grand-Place (Bruxelles), fréquentée par Marx, les communards exilés et les militants du Parti ouvrier belge



« Karl Marx a fêté en ce lieu le nouvel an 1847/1848 en compagnie de la « Deutscher Arbeiterverein » et de l'« Association démocratique ». Il a vécu à Bruxelles de février 1845 à mars 1848.

« À mort Victor Hugo ! À la lanterne ! À la potence ! »<sup>1</sup>. Aujourd'hui, on peut lire cette citation sur la façade de sa maison : « *Je me sens le frère de tous les hommes et l'hôte de tous les peuples.* »

### LE BON ACCUEIL DES MILITANTS BELGES

Le roi Léopold II soutient les agresseurs et signe un arrêté d'expulsion le 30 mai enjoignant au « *sieur Hugo de quitter immédiatement le royaume, avec défense d'y rentrer à l'avenir...* ». Le poète est contraint de s'exiler au Luxembourg. L'expulsion de Victor Hugo n'empêchera pas, quelques mois plus tard, 1252 communards de trouver refuge à Bruxelles et dans ses faubourgs (1500 pour tout le pays)<sup>4</sup>. « *Des trois principales proscriptions, celle de Belgique ne fut pas la moins marquante, bien que très surveillée. Les réfugiés furent bien accueillis par les militants belges* », estime Prosper Lissagaray<sup>5</sup>, lui-même exilé quelque temps à Bruxelles. Quant aux grands architectes et entrepreneurs, ils surent tirer partie des talents français dans la transformation de la capitale. Lissagaray cite les contremaîtres Guillaume, chef des travaux au nouveau et monumental Palais de justice, et Perret qui construisit les serres royales de Laeken, les sculpteurs sur pierre et sur bois comme Leroux, Martel, Mairat, qui « *contribuèrent en grande partie à l'originalité des boulevards et des magnifiques avenues du Bruxelles moderne* ». « *Comme à Londres, à Genève, les femmes couturières, modistes, apportèrent le goût parisien. L'article de Paris (...) commença de se fabriquer en Belgique* », constate Lissagaray. « *Les Bruxellois n'ont eu qu'à se louer du séjour parmi nous des réfugiés de la Commune. Ce sont également d'excellents ouvriers, gagnant bien leur vie et qui ont installé à Bruxelles une foule de petites industries pour les produits desquels nous étions tributaires de Paris* », peut-on lire dans le journal *La Chronique*.

### LA SOLIDARITÉ S'ORGANISE

La première forme d'organisation des communards en exil concerne l'entraide matérielle. Ainsi, la Société de prêt mutuel et de solidarité comptera jusqu'à 250 membres en 1875. À cette époque, les blanquistes tenteront en vain d'en faire une arme de lutte révolutionnaire en Belgique. Finalement, la caisse prendra le nom de Prévoyance et se limitera à aider financièrement tout communard expulsé. À partir de l'amnistie de 1880, elle servira à l'aide au retour des exilés.

Certains continuent le combat et font entendre leur voix dans des journaux politiques ou satiriques tels que *La Trique* ou *La Bombe*, qui « *éclate tous les samedis* »<sup>6</sup>. Ces feuilles « subversives » sont observées à la loupe par les agents de la Sûreté belge, comme ils l'avaient fait avec le *Deutsche Brusseler Zeitung* de Marx. Deux plaques scellées à gauche d'une des fenêtres du rez-de-chaussée de la Maison du Cygne, sur la Grand-Place, rappellent, en allemand et en anglais, que le philosophe a vécu à Bruxelles de février 1845 à mars 1848. Il y a rédigé une partie du *Manifeste du parti communiste*. Marx et Friedrich Engels ont participé à des réunions du Parti ouvrier allemand dans la Maison du Cygne, où aurait été fondé le Parti ouvrier belge, en 1885<sup>7</sup>. Les communards se retrouvent dans la multitude d'estaminets de la capitale. Ils fréquentent surtout la taverne Saint-Jean, dans la rue du même nom, la Grande brasserie de Bohême, rue de l'Écuyer, Le Jeune renard, rue de la Collégiale, ou la Maison des Brasseurs, sur la Grand-Place, construite en 1695, qui abrite aujourd'hui le Musée de la bière<sup>6</sup>.

### UN PIONNIER DE LA GÉOPOLITIQUE

Mais beaucoup d'entre eux n'ont pas la vie facile. Ils se cachent sous une fausse identité et

subsistent grâce à de petits boulots. Tel Georges Cavalier, surnommé Pipe-en-bois par Vallès, qui survit en donnant des leçons de mathématiques ou comme régisseur d'un théâtre d'Anvers. L'ancien directeur de la Voie publique sous la Commune, sera même expulsé en 1876 pour s'être moqué du comte de Flandre, frère du roi des Belges. D'autres communards s'en sortent un peu mieux comme Élisée Reclus, qui s'installe dans le quartier d'Ixelles, devenu aujourd'hui le petit paradis des exilés fiscaux français... Agrégé de l'Université libre de Bruxelles (ULB), Élisée enseigne la géographie à l'Université nouvelle, fondée en 1894 avec d'autres intellectuels libertaires<sup>5</sup>. Ses livres, dont *La Nouvelle géographie universelle* (1894), font de lui le père de la géopolitique française et un pionnier de l'écologie. Au même moment, le célèbre architecte Victor Horta (1861-1947) couvre Bruxelles d'hôtels particuliers de style Art nouveau, qui font l'admiration du géographe<sup>6</sup>. À partir de 1895, Horta entame la construction de la Maison du peuple pour le Parti ouvrier belge. Jusqu'à sa mort, survenue en 1905, Élisée Reclus sera fiché comme un « *individu dangereux pour ses opinions anarchistes* ». Il repose dans la fosse commune du cimetière d'Ixelles, auprès de son frère Elie, qui fut le directeur de la Bibliothèque nationale pendant la Commune.

 **FRANÇOIS PERIN**

(1) Kriss Clerckx, *Sur les pas de Victor Hugo*, éditions Racine (Bruxelles, 2012). (2) Luc Keunings, *Polices secrètes et secrets de police au XIX<sup>e</sup> siècle*, éditions Historia Bruxellae (2006). (3) A. Saint Ferréol, *Les Proscrits français en Belgique ou la Belgique contemporaine vue à travers l'exil* (Paris, 1871, 2 vol.). (4) Quentin Dupuis, *Génétiqne de l'exil des communards à Bruxelles* (1871-1880), dans *La Commune et les étrangers*, revue *Migrance* n° 35 (2010). (5) Lissagaray, *Histoire de la Commune*

*de 1871*, éditions La Découverte (1996). (6) Jean-Baptiste Baronian, *Rimbaud avec les communards*, www.bon-à-tirer.com. (7) *La Grand-Place de Bruxelles*, éditions de Rouck (Bruxelles). (8) Jean-Didier Vincent, *Elisée Reclus : géographe, anarchiste, écologiste*, éditions Robert Laffont (2010).

**Plaque apposée sur la Maison du Moulin à vent, sur la Grand-Place, premier domicile du poète à Bruxelles**





## Un communard à Colombes

**F**rançois Ostyn (1823-1912), élu du XIX<sup>e</sup> arrondissement au Conseil de la Commune de Paris en 1871, délégué de la Commission des Services publics, avait été condamné à mort par le Tribunal militaire de Versailles, après la Semaine sanglante.

Auparavant, il quitta Paris, pour l'exil en Suisse. Il reviendra en France lors de la loi d'amnistie de 1880, et s'installera à Colombes, alors dans le département de la Seine, aujourd'hui dans les Hauts-de-Seine. Ce qui n'empêchera pas Ostyn, l'ancien communard, d'être constamment surveillé par le dénommé Ludovic de la Préfecture de Police.

N'ayant rien renié de ses convictions, il continuera de célébrer la Commune, par des prises de paroles au Père-Lachaise, et dans certaines salles parisiennes, en exaltant la révolution sociale.

À Colombes, il ne manqua pas de participer à la vie sociale, créa la Caisse des écoles et en fut le gestionnaire avec d'autres militants républicains et laïques.

Les premières cantines scolaires ont fonctionné à Colombes grâce à sa ténacité et à ses compétences.

C'est en 1912 qu'il décède, et son nom, François Ostyn, fut donné à l'ancienne rue Thiers, en mars 1971.

### PRÉCISIONS

A propos de deux illustrations de l'article « Les mitrailleuses et la Commune », deuxième partie (*La Commune* n°57).



*Barricade pourvue d'une mitrailleuse, p.12* : Jean Braire, dans son livre *Sur les traces des communards*, a montré à l'aide d'arguments topographiques qui paraissent décisifs que cette barricade se trouvait en réalité non pas rue des Abbesses comme indiqué sur l'illustration — ou encore rue Legendre pour certains —, mais en haut de la rue Lepic (XVIII<sup>e</sup> arrondissement).



*Mitrailleuse, p.13* : pour celles et ceux qui voudraient des précisions, il s'agit de la mitrailleuse américaine « Gatling » à tubes rotatifs, dans sa version la plus couramment utilisée par les fédérés (pour le fonctionnement, voir la première partie de l'article dans *La Commune* n°56).

LE 18 MARS 2014

## Vive la Commune ! Vive la Sociale !

**C**ette année, nous avons choisi de célébrer le début de la Commune en évoquant ses apports à la démocratie sociale, lors d'un parcours dans les III<sup>e</sup> et IV<sup>e</sup> arrondissements de Paris. Alors que notre association s'appelle depuis peu Les Amies et Amis de la Commune, quoi de plus normal que de commencer par évoquer les communardes.

### LES FEMMES ET L'ÉGALITÉ SOCIALE

Nous étions nombreux, square Elisabeth Dmitrieff, pour écouter Sylvie Pépino parler de la condition féminine et expliquer qu'à l'époque, elles n'avaient rien à perdre ; en effet, comme l'écrit Victor Hugo : « *Il y a des citoyens, il n'y a pas de citoyennes* ».

Elles réclament alors l'égalité des salaires, fondent des coopératives de consommation ou des sociétés de secours mutuel. Elles demandent les armes, constituent un bataillon féminin ; Elisabeth Dmitrieff, membre de l'Internationale, appelle les femmes aux barricades et participe aux derniers combats. On peut lire sur des affiches : « *La lutte pour la défense de la Commune, c'est la lutte pour le droit des femmes* ».

### L'INTERNATIONALE

Puis, nous avons marché jusqu'à la rue de la Corderie, et devant le numéro 14, siège parisien de l'Internationale pendant la Commune de Paris, Yves Lenoir rappelle les circonstances de



14 rue de la Corderie, siège parisien de l'Internationale pendant la Commune

la fondation de l'Internationale et les grèves, notamment celle des relieurs, où l'Internationale a été présente et active. La Chambre fédérale des sociétés ouvrières, qui compte 56 sociétés et 40 000 membres, siège rue de la Corderie.

Nombreux sont les Internationalistes qui s'engagent dans la Garde nationale. De plus, des Comités de vigilance républicaine se fédèrent en Comité central républicain des vingt arrondissements qui siège aussi au 14.

Les Internationalistes ont payé un lourd tribut à la répression sur les barricades et devant les pelotons d'exécution, comme Eugène Varlin, Emile Duval... Nathalie Le Mel a quant à elle été déportée.

Jean-Louis Robert fait remarquer qu'il serait grand temps d'apposer une plaque au 14 rue de la Corderie pour y rappeler la présence de l'Internationale.

### LES DÉCRETS PRIS DANS LE III<sup>e</sup>

Après être passés place Nathalie Le Mel, nous avons longé le carreau du Temple tout en chantant la Commune avec Malène, Yves, Françoise, Claudine au micro, puis nous sommes arrêtés à côté de la mairie du III<sup>e</sup> arrondissement où Françoise Bazire a pris la parole pour rappeler les quelques décrets pris dans cet arrondissement, comme celui qui remplace les bons de pain par des cartes personnelles ; l'ouverture à la mairie, salle 30, d'un bureau de placement pour les ouvriers boulangers ; la mise en place d'un bureau d'assistance communale avec création de dix fourneaux communaux et d'une pharmacie communale (pour remplacer la charité par la solidarité) ; la possibilité de bénéficier de consultations médicales gratuites à la mairie du III<sup>e</sup> ; la création d'une maison des orphelins avec une instruction morale et libre avec des professeurs laïques.

**Le Cirque d'Hiver, appelé cirque National sous la Commune, lieu de concerts et de réunions**



**Nous nous sommes arrêtés à côté de la mairie du III<sup>e</sup> arrondissement**

### L'ÉVOCATION DU DROIT DU TRAVAIL

L'étape suivante est face au cirque d'Hiver, appelé ainsi depuis 1873. Aline Raimbault, dans son intervention, nous dit que ce bâtiment, construit en 1852, s'est d'abord appelé Cirque Napoléon, puis Cirque national. C'est alors un lieu de concerts et de réunions, et il peut contenir jusqu'à 6 000 personnes.

Des avancées du droit du travail ont eu lieu pendant la Commune, comme l'abolition du travail de nuit dans les boulangeries par décret du 20 avril ; puis pour contrer les patrons qui décidaient de passer outre, Léo Fränkel obtient, par arrêté du 4 mai, que l'infraction du travail de nuit soit suivie de la saisie des pains fabriqués la nuit et de la distribution aux nécessiteux des municipalités d'arrondissements.

C'est au cirque national que les ouvriers boulangers sont venus célébrer ces avancées avec musique, drapeaux rouges et bannières de leurs



**87 rue Vieille du Temple où siégeait  
à l'époque l'Imprimerie nationale**

corporations. D'autres mesures concernent également l'organisation et le droit au travail : citons, par exemple, la suppression des amendes et retenues sur salaires ou traitements par l'arrêt du 27 avril, la réquisition des ateliers abandonnés, une nouvelle organisation du travail dans les entreprises avec des règlements intérieurs très précis comme aux Ateliers du Louvre et à l'Imprimerie nationale...

### **L'IMPRIMERIE NATIONALE ET LA COMMUNE**

Nous cheminons à nouveau et passons devant le 87 rue Vieille du Temple où siégeait à l'époque l'Imprimerie nationale. Rue des 4 Fils, c'est Marc Lagana qui prend la parole à ce sujet. La mission de cette imprimerie, depuis 1640, a toujours été d'imprimer les textes de lois et des gouvernements, et depuis le siège de 1870, elle produit les affiches officielles.

Pendant la Commune, elle est au service de celle-ci, publiant *Le Journal officiel* et ses affiches (environ 400, soit cinq à six par jour). Ces affiches officielles concernent toute l'activité de la Commune comme les élections, les décrets dont celui qui ordonne la suspension de la vente des objets déposés au Mont-de-Piété. Fait notable : c'est un ouvrier typo-

graphe, Debock, qui assure la direction de l'Imprimerie nationale, et un autre ouvrier typographe, André Alavoine, qui devient sous-directeur ; ils sont tous deux membres de l'Internationale. L'Imprimerie nationale a vu le début de l'application des réformes sociales de la Commune : la diminution des appointements de la direction, l'augmentation des salaires, y compris des heures supplémentaires, la rémunération à la journée plutôt qu'aux pièces ; la principale mesure a été l'élection des chefs d'ateliers avec un véritable début d'autogestion.

### **LE MONT-DE-PIÉTÉ**

Nous avons achevé ce parcours par une animation devant l'Espace des Blancs-Manteaux. Certains de nos amis ont mené une action autour du Mont-de-Piété pendant la Commune. En effet, les gens qui avaient mis en gage des objets de moins de 20 francs, sauf les bijoux et anneaux de mariage, pouvaient venir reprendre gratuitement ces objets. Jean-Louis Robert a appelé successivement un Didier Varlin qui a pu récupérer un vilebrequin à 10 francs, un autre reçut une masse de 5 francs, Pauline Rolland reprit une scie à 18 francs, mais ni Lucien Thiers, ni Cécile de Mac-Mahon ne purent récupérer une montre de 45 francs, ni des bijoux à 18 francs. L'interprétation de cette petite scène a réjoui toute l'assistance. Annette Huet a prononcé le discours final que les participants ont conclu en chantant *l'Internationale*. Une passante à bicyclette s'est arrêtée un instant pour dire combien elle était émue d'entendre ce chant, en ce lieu : elle ne l'avait pas entendu depuis si longtemps... Puis, elle a poursuivi son chemin dans le vent vigoureux et les derniers accents de cette « lutte finale » !

### Début d'année enthousiaste avec nos nouveaux adhérents



**N**otre désormais traditionnelle après-midi de rencontre entre anciens et nouveaux adhérents s'est déroulée le 25 janvier et a connu son succès habituel.

Une trentaine de nouveaux adhérents ont dialogué avec un nombre équivalent de membres de nos commissions et groupes de travail. L'après-midi a commencé par la présentation du documentaire d'entretiens de notre amie Carole Trébor avec des responsables de notre association.

Après la projection de ce film, notre co-président, Joël Ragonneau a invité les nouveaux adhérents à dire pourquoi ils ont adhéré et ce qu'ils attendent de l'association. Pour la plupart, nos nouveaux adhérents veulent approfondir leurs connaissances de l'histoire et de l'œuvre de la Commune et contribuer à les faire mieux connaître. Plusieurs d'entre eux ont fait d'intéressantes propositions pour améliorer notre travail. Ils ont été quatre à s'inscrire dans nos commissions et groupes de travail.

Ce fut ensuite le tour de nos responsables de commissions et groupes de travail de présenter leurs activités : Marc Lagana, la commission Culture ; Claude Chrétien, la Littérature ; Muriel Vayssade, Fête et événements ; Sylvie Pépino et Charles Fernandez, Patrimoine ; Alain Lepage, Communication ; Christine Michot, Finances ; Georges Beisson, bulletin *La Commune* ; Françoise Bazire, nos comités locaux. Jean-Louis Robert a annoncé la création d'un groupe de travail pour animer notre site Internet.

Plusieurs nouveaux adhérents avaient eu l'excellente idée d'inviter des parents et amis non membres de notre association. Il faut croire que la réunion leur a plu puisqu'ils ont été quatre à y adhérer.

A notre table de littérature, animée par Annette Huet et Alice Bélém, des amis ont acheté des livres et brochures, notamment l'histoire de la Commune, récemment rééditée et enrichie.

L'après-midi s'est terminée dans la convivialité, verre en main, en l'occurrence un communard, autour du buffet présenté par notre ami Zef Prigent.

Décidément, notre année militante 2014 a bien commencé.  **YVES LENOIR**

### LES ACTIVITÉS DU COMITÉ BERRICHON

Les Amis Berrichons de la Commune de Paris-1871 depuis leur dernière assemblée générale (30 mars 2013) continuent leur activité :

Participation aux réunions nationales ; participation à plusieurs salons du livre (Châteauroux, Vierzon, Bourges où nos brochures ont du succès) ; émissions hebdomadaires et mensuelles sur une radio locale berruyère Radio Résonance 96.9Mhz et épisodiquement sur France Bleu Berry ; participation à la Journée de la femme : soirée du 7 mars 2014 à Saint-Germain du Puy (1 adhésion) ; informations sur les communards et l'association dans la presse écrite : *Berry Républicain*, *le Petit Berrichon* (journal gratuit), 18 (hebdo du Parti Communiste du Cher) ; présence aux manifestations pacifiques ou de réhabilitations des mutins de 1917, chez nos voisins (départements Nièvre et Creuse) ; diffusion de notre exposition : du Berry à Paris, les communards Berrichons « sans oublier les communardes » ; inauguration de l'espace Gabriel Ranvier à Baugy (lire article pages suivantes).  **MP**

143 ans après que Gabriel Ranvier ait signé la dernière affiche de la Commune, 135 ans après sa mort (1879), les Amis berrichons et berrichonnes de la Commune voient leur démarche aboutir : Gabriel Ranvier possède dans sa commune de naissance, Baugy (Cher) un espace vert inauguré le samedi 15 février 2014.

**BAUGY (CHER)**

## Un espace Gabriel Ranvier

Cet hommage, cette réhabilitation se sont faits en deux temps. À 11 heures, dévoilement de la plaque commémorative installée sur l'espace Gabriel Ranvier, sous les notes du *Temps des cerises*, interprété par la société musicale locale, La Lyre de Baugy. En levant le drapeau jaune et bleu, aux couleurs de Baugy, dévoilant la plaque, le maire a voulu montrer que, symboliquement le Communard revenait au pays. Plusieurs descendants étaient présents.

En cortège, tous les invités se sont rendus à l'Hôtel de Ville, où la salle du conseil municipal fut rapidement remplie. Il revenait au président des Amis Berrichons et Berrichonnes de la Commune de commencer les discours.

L'Association était fort bien représentée par les adhérents du Cher, et ceux de l'Indre qui n'ont pas hésité à faire un long déplacement en Champagne Berrichonne.

Le président (Michel Pinglaut) remercia les personnalités élues, associatives, culturelles, éducatives... présentes. Il rappela, avec enthousiasme, les principaux ouvrages retraçant l'activité importante de Gabriel Ranvier, sa présence sur une plaque commémorative en mairie du XX<sup>e</sup> arrondissement et sa citation dans le dictionnaire Robert des noms propres.

Pour les ouvrages, il a cité le *Dictionnaire de la Commune* de Bernard Noël, *Les jours de la Commune* de Bertolt Brecht (où Ranvier est un personnage de la pièce), le *Dictionnaire Maitron*, le bulletin de 2003 du Cercle généalogique du

Haut-Berry, les *Hommes de la Commune* du général Zeller, *Gabriel Ranvier, le Christ de Belleville* de notre ami Alain Dalotel.

Ce livre avait fait l'objet d'une note de lecture à sa parution sur le site des *Arts Balgyciens*, note rédigée par l'ancien conseiller général (centriste) Michel Renoux. Ce dernier, présent, a d'ailleurs redistribué cette note à l'occasion.

Fait sympathique et important : les enfants du CE2-CM des trois classes concernées lurent ensuite l'acte de naissance (1828) et son portrait dressé par Jules Vallès dans *L'insurgé*. Les trois enseignants avaient, plusieurs semaines avant, accepté et préparé ce projet. Michel Pinglaut, quelques jours avant la cérémonie, avait tenu cours devant ces enfants pour évoquer la Commune. A l'issue de la lecture, chacune des enseignantes reçut en cadeau, la brochure de notre association sur l'histoire de la Commune.

Françoise Bazire, notre secrétaire nationale, s'était déplacée à l'initiative des Amis berrichons, avec sa tenue du 142<sup>e</sup> anniversaire. Elle rappela les réformes sociales insufflées par les communards, terreau des idées de la Troisième République. Elle parla des femmes, de la laïcité, de la condition ouvrière. (Ce discours a été diffusé le jeudi 13 mars sur Radio Résonnance 96.MHZ).

Le maire de Baugy Francis Guillemain retraça la vie de son compatriote au siècle dernier. Il faut rappeler que le Conseil municipal avait adopté à l'unanimité le principe d'une plaque commémorative.



Le sénateur Pointereau (droite), scandalisa les présents par la primauté de sa pensée politique (« *les révolutions se finissent par des dictatures* » ou « *la vraie démocratie, c'est l'alternance* »). Ce Pointereau est malheureusement bien dans la lignée de l'Assemblée des « ruraux », du temps de la Commune. Il dut subir l'assaut, sitôt son piètre discours terminé, des Amis présents qui apportèrent contestations, précisions et réparations. Il fut même désapprouvé par les quelques présents de son bord.

Il fallait quand même que l'hommage se termine bien. La Lyre de Baugy redonna quelques airs, pendant que l'assistance sirotait avec modération, un verre de « berrichon » ou de « communard ». Plusieurs descendants de G. Ranvier étaient présents et heureux de cet hommage.

Ajoutons toutefois quelques réflexions, qui montrent que tout n'est pas gagné dans les têtes, 143 ans après.

La Lyre de Baugy n'a pas osé interpréter *l'Internationale*. Le maire fait inscrire sur la plaque « *homme politique* » et non « *communard* ». Le voile, qui cachait la plaque, ne fut pas accepté rouge, mais bleu et jaune. Le député socialiste de la circonscription s'était fait excuser, mais non mentionné par le maire. Les élus socialistes (conseiller général, maires de certaines communes du canton) étaient absents...

À l'occasion de cet hommage à Gabriel Ranvier,

les Amis Berrichons ont présenté leur exposition en huit panneaux sur les « Communards du Berry », avec notamment un panneau sur les femmes, actualisé et complété, suite à la parution du *Petit dictionnaire des femmes de la Commune*. Plusieurs brochures furent vendues. Déjà, certains ont rêvé la plantation d'un cerisier dans cet espace. A Baugy, existe déjà le chemin des Griottes et le chemin des Merisiers.

L'évènement de la pose de la plaque fut relaté par le *Berry Républicain*, le *Petit Berrichon* et Radio Résonnance.

Le lendemain, à Meneton-Salon (Cher), en réponse à l'invitation de l'association Le Carroi, le président des Amis Berrichons a tenu une conférence « de Ranvier à Patouchard », où il parla aussi des communards Berrichons (Vaillant, Gambon, Pyat, les frères Ocolowitz, Marie Mercier). Il s'agit d'une opération culturelle et festive, dite « Uchronie\* de Salon », qui se déroule tout au long de l'année 2014 pour dévoiler les rapports étroits existant entre la Commune de Paris-1871 et un certain Anatole Patouchard... Là, encore exposition et vente de brochures.

 MICHEL PINGLAUT

\* Uchronie : évocation imaginaire dans le temps, époque fictive. Dans cette conférence, se sont mêlés des faits réels et la vie fictive d'Anatole Patouchard, cartier ludique sous la Commune...

L'auteur tient à disposition le texte de cette conférence, unique, du fait de l'uchronie.

## NOTRE ASSOCIATION

LE RENDEZ-VOUS DU 18 MARS

### Notre pièce de théâtre a été jouée à Dieppe

Où il y a une autre façon de dire que ces hommes et ces femmes ont eu un courage immense pour affronter la lâcheté de leurs gouvernants devant l'ennemi, une autre façon de montrer comment ces hommes et ces femmes voyaient une vie meilleure pour tous, et combien modernes étaient leurs propositions pour une société qui apporterait égalité, culture, dignité.

Le nouveau chemin qu'a choisi notre association, c'est le plateau de théâtre pour nous divertir, pour apprendre, pour entendre ce qui se dénonce parfois, et de plus en plus souvent aujourd'hui. Nous montons sur la scène pour « jouer » la pièce *Le Rendez-vous du 18 mars* créée pour le 140<sup>e</sup> anniversaire des événements.

Des adhérents de notre association (parmi eux, certains n'avaient jamais « fait » de théâtre), prennent ce texte à bras-le-corps, s'investissent, donnent de leur temps, le soir, après leur journée de travail, pour s'approprier ces mots qui exposent les faits et montrent combien étaient justes leurs causes ! Une amie de Dieppe, qui a un rôle dans la pièce, a même fait un aller-retour Paris-Dieppe, pour une répétition et nous l'en remercions !

Cette forme est complémentaire de toutes les initiatives qui sont prises par notre association. Mais c'est celle-là que nous avons choisie pour transmettre le récit des événements à des spectateurs, informés ou non sur ce qui s'est passé pendant cette période de 1871.  **MARIE-CLAUDE LAUORE**

**DIEPPE**

### Un spectacle réussi

Samedi 5 avril à Dieppe, un temps radieux, motivant pour aller à la plage si proche... Nous sommes donc inquiets. C'est le jour



tant attendu de présentation de la pièce *Le Rendez vous du 18 mars* d'après un texte d'Emmanuel Gradt. Nos amis dieppois encore, bien évidemment, plus inquiets que nous, nous expliquent, comme pour s'excuser par avance, la difficulté à mobiliser.

Nous avons vu chez les commerçants du quartier la très belle affiche dessinée par l'auteur de la BD *Émile et Léonie*, Jean-Noël Manthe. Des flyers tout aussi attirants, étaient distribués le matin même encore sur le marché de la ville. Chacun et chacune avait fait son possible. Et le travail a été payant ! La belle salle de spectacle de la maison Prévert se remplit en un clin d'œil pendant que, déjà prêts à entrer en scène, nos acteurs dominent leurs angoisses.

Ce fut, aux dires de tous, une réussite ! L'excellent travail de préparation sous la houlette de Marie-Claude Lauore retenue ailleurs par sa passion du théâtre, a donné ses plus beaux résultats. Enfin il est possible de montrer tout ce que cette pièce entraîne d'émotion avec elle.

La salle qui pourtant a des enfants aussi pour spectateurs, s'arrête de bouger et vit avec les acteurs le récit de ce moment de l'histoire. Les spectateurs font corps avec ces personnages qui ont si bien relevé, en quelques phrases, comment la démocratie mise en place par la Commune a permis plus de justice sociale. Lorsque après l'entrée des troupes versaillaises la lumière baisse lentement sur les communards vaincus\*, la tension, la peine du public, sont perceptibles. Mais les communards relèvent la tête, pendant qu'un texte émouvant lance un appel à la jeunesse. Les artistes entonnent alors le chant d'espoir pour-

vant que la *Commune n'est pas morte* avec la célèbre chanson de Pottier, Tout ça n'empêche pas Nicolas et la chorale de Dieppe, accompagnée par son accordéoniste, se joint au chœur de Paris pour interpréter en final, *l'Internationale des travailleurs*, hymne à la Révolution sociale. Cette courte pièce pédagogique contribue à faire connaître l'œuvre de la Commune comme l'a prouvé le très intéressant débat qui suivit. Merci aussi à notre comité de Dieppe pour leur très chaleureux accueil.

 **CLAUDINE REY**

\* Remerciements à Stéphane, le régisseur, qui par un jeu subtil de lumière, a contribué à la qualité du spectacle.

### **NATHALIE LE MEL, RELIEUSE ET COMMUNARDE**

*Conférence de Claudine Rey à l'Institut d'Histoire Sociale du Livre Parisien*

L'IHS (Institut CGT d'histoire sociale du Livre Parisien) nous a invités à une conférence-débat sur la vie de Nathalie Le Mel, militante et révolutionnaire. Daniel Légerot, président de l'IHS, nous accueille, nous souhaite la bienvenue et présente Claudine Rey. Un public nombreux et attentif composé d'adhérents de l'Institut et d'amies et amis de la Commune, se serrait dans la salle Eugène Varlin, tout un symbole ! Claudine retrace la vie de Nathalie Le Mel, son enfance à Brest et la fin de sa vie à Ivry, son rôle important pendant la Commune, à la tête de l'Union des femmes pour la défense de Paris, sa condamnation, la déportation, son métier de relieuse après l'amnistie, une vie fidèle aux idéaux de justice sociale. Daniel et Claudine animèrent le débat. De nombreuses questions posées, montrent l'intérêt pour ces femmes « oubliées » de la Commune. Merci à Claudine pour son intervention captivante qui nous a fait connaître la vie d'une grande militante. Un pot de l'amitié, fraternel, parachève cette après-midi.  **SYLVIE PÉPINO**

### **CHÂTELLERAULT**

#### **LE MERLE MOQUEUR REJOINT LA COMMUNE**

Un bistro qui ouvre à l'automne 2013 sous l'en-seigne « le Merle Moqueur, » ça intrigue nécessairement un adhérent des Amis la Commune. Une enquête sur place s'imposait. Le nom n'avait pas été attribué au hasard, mais bien en hommage à Jean-Baptiste Clément. Quelques paroles plus loin, on se rendait compte que les maîtres des lieux savaient beaucoup de choses sur la Commune. Agréablement surpris de savoir qu'à Châtellerault on pouvait parler Commune, ils émettaient le souhait d'adhérer à l'association.

Ce fut fait en cette journée du 29 janvier en présence des membres du bureau de l'association « Mémoire de la Commune de Paris » qui en profitèrent pour déguster leurs créations.

Jézabel Isambert et Henri Boileau arrivés de Paris ont rejoint Châtellerault dans un souci de rapprochement familial. Ils en ont profité pour ouvrir un bistro avec de la restauration faite de produits locaux, donc de qualité. Ils y accueillent également les artistes qui souhaitent exposer leurs œuvres. Le lieu est on ne peut plus convivial, et les communards locaux en feront nécessairement un lieu de rendez-vous.

Bienvenue à Jézabel et Henri en terre poitevine et dans le cercle des Amis de la Commune de Paris.

 **JEAN CLAUDE SARDIN**

### **IX<sup>e</sup> ARRONDISSEMENT DE PARIS**

## **Une plaque des élus de la Commune**

**L**undi 27 janvier 2014, en fin de matinée et en toute discrétion – neutralité électorale oblige – mais en présence d'une cinquantaine d'adhérents de notre association, se déroulait l'inauguration de la plaque en l'honneur des élus du IX<sup>e</sup> arrondissement qui administrèrent et firent

office de maires sous la Commune de Paris en 1871.

Devant l'escalier d'honneur, avec pour écrin une exposition sur les femmes de la Commune de Paris et le drapeau de la Commune, en présence de M. le maire Jacques Bravo, de Mme Pauline Véron, de Claudine Rey et de Jean-Louis Robert, Marc Lagana, responsable de la commission Culture, prend la parole pour l'Association. Il salue et remercie le maire et les responsables du IX<sup>e</sup> de leur initiative, et rappelle que notre association – la plus ancienne du mouvement social et ouvrier – fondée en 1882 par les communards de retour d'exil, perpétue la mémoire et les valeurs de la Commune et lutte contre son oubli annoncé. « *Le IX<sup>e</sup> arrondissement devint durant cette période un lieu d'expression démocratique et politique, notamment à travers les clubs : club de la Délivrance, église de la Trinité. La présence de 17 barricades, dont une tenue place Blanche par le bataillon des Femmes dirigées notamment par Nathalie Le Mel témoigne de l'engagement des citoyens du IX<sup>e</sup> de défendre la Commune. C'est dans le square Montholon que fut arrêté Eugène Varlin, épuisé après une nuit d'âpres combats. Plus d'une centaine de communards se distinguèrent dans l'arrondissement, dont Arthur Rank ami de Gambetta et disciple de Blanqui, Ulysse Parent et Auguste Briosne. Nous les honorons tous aujourd'hui.* »

M. Bravo, saluant l'auditoire, évoque avec émotion « *les élus du IX<sup>e</sup> et le souvenir de la Commune, de sa proclamation commencée dans l'espoir et achevée dans le sang* », dans une liberté de ton évoquant sans voile son admiration pour l'œuvre et la modernité des valeurs de la Commune. Rappelant les lieux emblématiques du IX<sup>e</sup> arrondissement : place Saint Georges – Hôtel Thiers, Montmartre, rue Auber, rue de Châteaudun, église de la Trinité, sous-sol de l'Opéra Garnier, mairie occupée par des bataillons de versailles, il loue le refus des communards de capituler face à la Prusse, face à l'armistice honteux signé avec Bismarck, et rappelle que ce mouvement populaire, porteur d'espoir et de démocratie, dura moins de trois mois, mais fit voter des lois novatrices comme la laïcité, la séparation de l'Église et de l'État, le droit au logement, le vote des étrangers, « *d'une modernité porteuse d'espoir dans la tentative de créer une ère nouvelle d'égalité* ».

Puis M. le maire, Mme Véron, Claudine Rey et Jean-Louis Robert, procèdent au dévoilement de la plaque.

Le verre de l'amitié fut l'occasion de chanter le *Temps des cerises* et l'*Internationale*.

À l'heure des renoncements, rappelons que la Commune n'est pas morte. Vive la Commune !

 **CHARLES FERNANDEZ**

## COMITÉ DU LUXEMBOURG

### Le 18 mars 2014 à Luxembourg

Comme chaque année l'association Les Amis de la Commune de Paris 1871, section Luxembourg, a déposé une gerbe au monument des Communards au cimetière du Siechenhaff. Leur présidente, Daniëlle Kies, a lu des extraits sur les événements du 18 mars 1871.

### Festival des Migrations, des Cultures et de la Citoyenneté

Le week-end du 14 au 16 mars avait lieu à Luxembourg le Festival des Migrations, des Cultures et de la Citoyenneté. Les Amis de la Commune de Paris 1871, section Luxembourg tenaient un stand de vente et d'information. Le samedi après-midi avait lieu une conférence avec Claudine Rey, du comité parisien, qui présentait le livre *Le petit dictionnaire des femmes*

*de la Commune de Paris 1871* élaboré avec Annie Gayat et Sylvie Pepino. Après la présentation la section offrait un verre d'amitié au stand. Beaucoup d'intéressés s'informaient sur l'histoire de la Commune et son actualité.

Le Festival des Migrations, des Cultures et de la Citoyenneté connaît chaque année un plus grand succès. Depuis 31 ans le CLAE

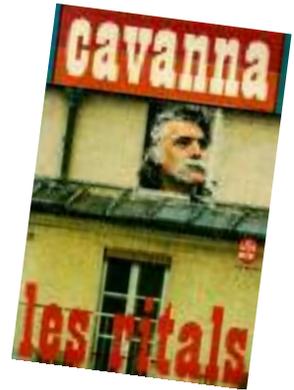
(comité de liaison des associations d'étrangers) organise cette rencontre et offre aux associations une plateforme conviviale. Des milliers de visiteurs de la Grande Région font de ce Festival une grande fête de solidarité et de fraternité.

Le Grand-duché de Luxembourg compte à peu près 50 % de citoyens

non luxembourgeois. Une telle fête donne la possibilité d'unir les citoyens et de faire connaissance d'autres cultures et traditions.

Au cours de cette rencontre neuf exemplaires du *Petit dictionnaire des femmes de la Commune* ont été vendus et nous avons eu le plaisir d'enregistrer trois adhésions. **■ DANIELLE KIES**

## Notre ami



### NOUVELLE EDITION

## Histoire de la Commune de Paris

**A**nnoncée dans le n° 55 du bulletin *La Commune*, la nouvelle édition de la brochure *Histoire de la Commune de Paris* a connu quelque retard entre la relecture et l'impression, mais ça y est enfin : elle est sortie le 25 janvier dernier, ce qui nous a permis de la présenter aux nouveaux adhérents lors de la Journée qui leur est consacrée chaque année. Ils pouvaient d'ailleurs la comparer à l'ancienne édition, puisque l'une et l'autre se côtoyaient sur la « table de littérature ».

Moderne, attrayante et pourvue d'une nouvelle iconographie, l'édition 2014 est aussi plus complète : la précédente ne disait pratiquement rien de ce qui se passait entre le 18

mars et le 21 mai 1871. Il y manquait aussi une chronologie : cette lacune est maintenant comblée.

Cette brochure est destinée tout particulièrement à ceux qui souhaitent prendre un premier contact avec la Commune : elle pourrait fort bien d'ailleurs être intitulée *La Commune de Paris (18 mars - 28 mai 1871) pour les nuls !* C'est donc la brochure de référence pour les nouveaux adhérents et pour ceux qui ne le sont pas encore. **■ CB**



**C**avanna n'est plus, mais il s'est tellement battu contre l'ordre établi, contre les injustices, contre les crimes dont se sont rendus coupables les puissants, que nous ne pouvons que le croire encore parmi nous.

Il a laissé trop de traces qui ne peuvent s'effacer. Dans son *Charlie Hebdo*, il est écrit : « *il avait 20 ans, il aura 20 ans pour l'éternité* ». Mais la maladie l'ignorait et n'a pas voulu tenir compte de ce qu'il était vraiment : toujours jeune, toujours combattant, toujours en révolte contre les injustices.

Lorsque je lui ai téléphoné pour lui demander s'il était d'accord pour parrainer et soutenir l'action de notre association concernant la réhabilitation des communards encore condamnés, c'est d'une

voix faible mais ferme qu'il a donné son accord. Il a encore été présent quelques années, mais nous n'avons pas eu le temps de lui dire que nous avions quelques chances de voir notre demande aboutir enfin un jour, de voir nos communards réhabilités.

C'était un grand écrivain, il reste ses livres à lire et à relire, ses articles où il fulminait contre les excès, les abus, le racisme...

C'était aussi un grand humaniste qui nous a quittés. Il y avait beaucoup de monde au Père Lachaise pour lui rendre hommage, il le méritait. Nous y étions.

**ANNETTE HUET**

## Pas de Panthéon pour Louise Michel

Le président de la République a annoncé le 21 février le transfert au Panthéon des cendres de quatre résistants, deux femmes : Germaine Tillon, ethnologue, et Geneviève de Gaulle-Anthonioz, ancienne présidente d'ATD-Quart Monde et nièce du général de Gaulle, ainsi que deux hommes : Pierre Brossolette, journaliste et Jean Zay, ministre de l'Éducation nationale du Front populaire, assassiné par la Milice en 1944.

Cet hommage est intervenu soixante-dix ans jour pour jour après l'exécution par les nazis de vingt-deux membres du Groupe Manouchian au Mont-Valérien (Hauts-de-Seine), le 21 février 1944. « *Ce sont des choix très consensuels. La Seconde Guerre mondiale représente la matrice de la mémoire française* », a estimé, dans *Le Parisien*, l'historien Denis Peschanski, auteur de nombreux ouvrages sur la Résistance. Écartée donc, notre chère Louise Michel (1830-1905), grande figure de la Commune, qui avait pourtant été plébiscitée par les internautes, lors de la consultation organisée en septembre 2013. **15**

AUTOUR DE  
LA COMMUNE DE PARIS 1871

### Soirée cinéma

MARDI 20 MAI À SAINT-OUEN

19:30-20:00

*La Commune de Paris*  
de Robert Menegoz (1951)

20:00-20:30

Débat

20:40-22:10

*Louise Michel, la rebelle,*  
de Solveig Anspach (2010)

22:10-23:00

Débat

Espace 1789, rue Alexandre Bachelet  
93400 Saint-Ouen. Métro Garibaldi



EXPOSITION À L'ORANGERIE DU SÉNAT

## Regards contemporains sur la Commune de Paris 1871

**N**otre association organise une grande exposition estivale à l'Orangerie du Sénat dans les jardins du Luxembourg à Paris. C'est une belle revanche pour la mémoire des fusillés de la Commune au mur de la réserve des jardiniers qui en porte encore les traces du côté du jardin de l'Observatoire, au sud-est.

Une moyenne de 20 000 visiteurs est attendue pour cette exposition qui, après quelques panneaux de rappels historiques, présente les œuvres plastiques de 24 artistes adhérents à notre association, dans des techniques diverses de la création, peinture, tapisserie, bande dessinée, etc...

Certains sont bien connus dans le monde artistique, d'autres moins mais ils sont tous concernés par l'expérience de la Commune de Paris et de son leader dans le domaine artistique, Gustave Courbet.

En effet, Courbet qui a refusé la Légion d'honneur proposée par Napoléon III, ne se contente pas de peindre réaliste mais affirme un certain nombre de positions révolutionnaires. Dans sa lettre-réponse au ministre du 23 juin 1870, il écrit « *l'Etat est incompetent en matière d'art. Quand il entreprend de récompenser, il usurpe sur le goût du public* ».\*

Le regard des artistes exposants est à apprécier dans les œuvres elles-mêmes mais aussi dans leur réponse à l'actualité du programme de la Fédération des artistes adopté lors de l'assemblée générale du 13 avril 1871 dans l'amphithéâtre de l'Ecole de Médecine toute proche où siégeaient des représentants des divers corps de métiers comme Eugène Pottier, dessinateur sur tissus. Un catalogue édité par nos soins réunit en face à face les œuvres et les textes, et chaque jour un artiste sera présent pour répondre aux questions que les visiteurs auront envie de poser.

\* Lire notre brochure *La Commune et la culture*.



**Eugénie Dubreuil**, « Bande dessinée », toile non tendue, peinture acrylique, 1,20m x 2m

**Orangerie du Sénat, jardin du Luxembourg**  
23 juillet - 3 août 2014, 11h-20h

## Gustave Doré pendant la Commune

L'exposition du printemps dernier au musée d'Orsay nous a fait découvrir l'ampleur de cet artiste que l'on connaissait jusque là essentiellement comme un illustrateur des grands textes et des grands auteurs. Cela aurait pu suffire à sa gloire, mais l'exposition rétrospective a permis de découvrir son ambition artistique. S'il a commencé à quinze ans par des caricatures, il a abordé la grande peinture historique et religieuse ainsi que la sculpture.

Pouvait-il rester indifférent à la Commune de Paris ? Peu enclin aux honneurs officiels, il a décliné, en 1869, l'invitation de Napoléon III à l'inauguration du canal de Suez et, pendant la guerre avec la Prusse, il s'enrôle comme garde national, ce qui lui permettra, muni d'un laissez-passer, de prendre des croquis dans les fortifications.

Un beau dessin du musée de Mulhouse, « *Scène de bombardement de Paris* », de 1870, à la plume et à l'encre rehaussé de gouache blanche sur une esquisse au crayon noir laisse deviner la réalité du spectacle.

Très investi, il peint à l'huile une composition intitulée « *Épisode du siège de Paris* » au musée du Havre où une religieuse emporte un enfant dans ses bras tandis qu'un homme à l'arrière-plan expire dans la neige auprès d'un panier vide. Mais le tableau qui résume le mieux sa position est sans doute « *l'Énigme* », daté de 1871 et appartenant au musée d'Orsay.

Il ne s'agit pas d'une scène observée mais d'une composition de grand format dans des tons de gris à peine colorés où Gustave Doré se confronte aux peintres classiques comme Gros ou Delacroix à qui il emprunte un premier plan de cadavres d'un cuirassier et de civils, ou Ingres qui lui fournit l'idée du Sphinx. Dans cette œuvre, le Sphinx n'est pas grec mais égyptien, coiffé du pschent à rayures comme celui de Gizeh et trône au sommet d'une butte. Un ange androgyne tente de lui arracher un regard de compassion tandis que Paris brûle au loin. De la même année et probablement peint juste après la sanglante répression, date une toile monumentale, « *Les martyrs chrétiens* » du musée de Strasbourg. Là aussi le noir et



Gustave Doré vers la fin  
des années 1860



**L'Énigme** (1871), huile sur toile, 130 cm × 195,5 cm, Musée d'Orsay

le blanc dominant. Dans l'arène vidée de ses spectateurs, la nuit tombe sur les cadavres amoncelés. Juste une petite croix noire, tête en bas, permet de déterminer la religion des martyrs, le peintre vise à l'universel avec le vocabulaire historique de ses contemporains. Les lions et les tigres achèvent leur repas tandis que trois anges descendant du ciel éclairent la scène.

Mais il y a plus intéressant peut-être, plus vrai en tout cas. À quel moment Gustave Doré a-t-il fui Paris, hébergé à Versailles par un couple d'amis, Mr et Mme Bruyère ? Il a juste sous le bras un grand carnet à dessin commencé quelques mois plus tôt et qu'il va remplir de croquis des parlementaires siégeant à Versailles et des milliers de communards déte- nus à l'Orangerie du palais.

Ces dessins caricaturaux et de grand format ont été présentés, en format réduit, à la manière d'un diaporama à côté du carnet ouvert dans une vitrine à la page d'une "pétroleuse" obèse coiffée du bonnet phrygien et la tête surmontée humoristiquement d'une auréole. Les parlementaires, traités sur le vif à la manière de ceux de Daumier, et d'une plume acérée sont accompagnés en bas de page de leurs propos généralement inadaptés à la situation ou carrément méchants : "La force d'abord, la conciliation ensuite" dit l'un d'eux. Les communards, la plupart du temps croqués au crayon bleu, enfants compris sont maigres et farouches. Deux mille y mourront de faim et de maladie. On aimerait un fac-similé de cet ensemble dessiné pendant la Commune, comme il est précisé sur la première page du

carnet offert par l'artiste à ses hôtes, et publié seulement en 1907.

S'il n'a pas participé à la Commune, Gustave Doré a été indéniablement marqué par les événements, et, au bord de la dépression, comme beaucoup de ses collègues, il a entamé, dès octobre 1871, un périple qui l'a mené en Espagne puis, l'année d'après, à Londres avec un autre dessinateur, Émile Bourdelin, ce qui lui donnera l'occasion de comparer la misère sociale dans les villes surpeuplées de cette période d'industrialisation massive.

 **EUGÉNIE DUBREUIL**

PS : Avis à nos amis canadiens : l'exposition de Paris, terminée le 11 mai, sera visible au musée des Beaux Arts du Canada à Ottawa, du 12 juin au 14 septembre 2014.

## La Poste refuse un timbre dédié à *L'Origine du monde*

La Poste a refusé d'éditer dans le Doubs un timbre représentant le célèbre tableau de Gustave Courbet, *L'Origine du monde*, au motif que l'œuvre pourrait « heurter la sensibilité du jeune public ». Bernard Debré, président la Société philatélique de Besançon (SPB) avait demandé à La Poste la possibilité d'éditer ce timbre, à l'occasion de la présentation de l'œuvre, en juin, au musée Courbet d'Ornans (Doubs), pour l'exposition intitulée : *Cet obscur objet de désirs. Autour de L'Origine du monde*. Bernard Debré s'étonne de cette décision, car il estime que le tableau de Courbet est « une œuvre d'art mondialement renommée, dont l'image est véhiculée partout ».  **JS**



## Adhésion à l'association *Les Amies et les Amis de la Commune de Paris 1871*

- Cotisation annuelle : 35 € ; soutien : 50 € ; Faibles ressources : à partir de 5 € ;
- Collectivités (associations, syndicats, comités d'entreprises, partis politiques, etc.) : Cotisation annuelle : 150 €.

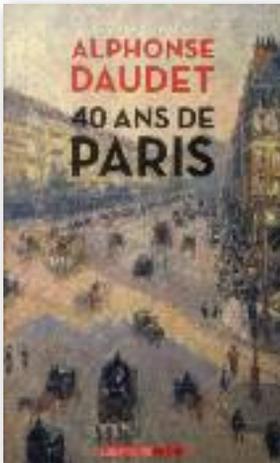
Paiement par chèque à adresser aux Amies et Amis de la Commune de Paris 1871, 46, rue des Cinq-Diamants 75013

Paris, en précisant vos nom et prénom, adresse postale complète, n° de téléphone, année de naissance et profession (d'origine pour les retraités).



## ALPHONSE DAUDET 40 ANS DE PARIS 1857-1897

Alphonse Daudet fut anti-communard, comme presque tous les grands écrivains français de l'époque. Mais s'il n'eût pas la violence haineuse de beaucoup, si le ton de ses contes reste plus badin et au



second degré, il rejoint néanmoins ses amis Flaubert et Edmond de Goncourt dans leurs jugements. On vient de rééditer *40 ans de Paris 1857-1897* dans une édition de poche, reprenant plusieurs textes sur Paris en accord avec son fils Lucien Daudet.

Le livre ne manque pas d'intérêt et permet d'appréhender sur le vif la vie intellectuelle

et littéraire de ces quarante années : la génération de la bohème de Murger avec ses jeunes écrivains et journalistes en quête de reconnaissance et vivant dans la précarité, dont on retrouvera certains durant la Commune : un long portrait très vivant du journaliste Henri Rochefort écrit en 1879 ; une préface à un livre de souvenirs anecdotiques *Vingt années de Paris* (1883) d'un ami de jeunesse, André Gill, à la fois artiste peintre, chansonnier et surtout célèbre par ses caricatures dans les journaux satiriques *La Lune*, *l'Éclipse*, *La Lune rousse*. André Gill participera à la Fédération des artistes durant la Commune ; il mourut à l'asile de Charenton à Saint Maurice le 1<sup>er</sup> mai 1885. Ce texte de Daudet très chaleureux et mélancolique fait en partie oublier deux textes sur la Commune beaucoup moins sympathiques.

 **PAUL LIBSKY**

Alphonse Daudet, *40 ans de Paris (1857-1897)* Equateurs poche (2013)

## L'ABYSSINIEN NOIR, BLANC, ROUGE

Cet ouvrage accompagné d'un DVD est proposé par les enfants d'une classe de CM1/CM2, qui

ont fait tout un travail de recherche dans l'écriture, pour raconter l'histoire d'un jeune esclave, qui, ramené en France, participe aux événements de la Commune de Paris. La correspondance échangée entre Gérard Mordillat et les enfants est émouvante. Les questions et réponses amènent les uns et les autres à avoir une critique libérée sur leur travail. Le DVD contient la pièce de théâtre, jouée par les enfants et inspirée par le texte initial rédigé par la classe.  **AH**

Roman des CM1/CM2 Ecole publique du Nord - Bourg Saint Andeol avec Gérard Mordillat.

## ERRATUM

Dans la note de lecture consacrée au livre *Les Bretons et la Commune* de notre précédent bulletin, il faut préciser que Jules Simon a certes été ministre de l'Instruction publique du gouvernement provisoire au lendemain du 4 septembre 1870 mais qu'il n'a pas été reconduit à ce poste par la Commune qui a nommé Edouard Vaillant délégué à l'enseignement le 20 avril 1871 en remplacement de Jules Vincent relevé de ses fonctions (cf notre brochure *La Commune et la culture*).  **ED**

# La Commune

DANS CE NUMÉRO



<b>Édito</b> Les ambitieux espoirs de la Commune	· 02
<b>L'événement</b> Montée au Mur des Fédérés 2014	· 03
<b>Histoire</b>	
La Commune dans les manuels scolaires (III)	· 04
Le terrorisme d'État en 1871	· 07
Belgique, terre d'asile	· 11
Un communard à Colombes	· 15
<b>Notre association</b>	
Vive la Commune ! Vive la sociale !	· 16
Avec nos nouveaux adhérents	· 19
Comité berrichon	· 19
Un espace Gabriel Ranvier	· 20
Théâtre à Dieppe	· 22
Nathalie Le Mel, conférence à l'ITHS	· 23
Le Merle moqueur à Châtelleraut	· 23
Un plaque à la mairie du IX <sup>e</sup> arrondissement	· 23
Comité du Luxembourg	· 24
Histoire de la Commune, nouvelle édition	· 26
<b>Actualité</b>	
Notre ami Cavanna	· 25
Pas de Panthéon pour Louise Michel	· 26
<b>Culture</b>	
Soirée cinéma à Saint-Ouen	· 26
Exposition à l'Orangerie du Sénat	· 27
Gustave Doré pendant la Commune	· 28
<b>Lectures</b>	· 31
<i>Alphonse Daudet (40 ans de Paris)</i>	
<i>L'Abyssinien, noir, blanc, rouge</i>	

**Directeur de la publication** : Claude Willard. **Ont participé à ce numéro** : Françoise Bazire, Georges Beisson, Henri Blotnik, Michèle Camus, Eugénie Dubreuil, Charles Fernandez, Irène Guérineau, Annette Huet, Daniel Kies, Marie-Claude Laurore, Hubert de Lefte, Yves Lenoir, Philippe Lépaular, Sylvie Pépino, François Perin, Michel Pinglaud, Joël Ragonneau, Claudine Rey, Jean-Louis Robert, Jean-Claude Sardin, John Sutton

**Coordination** : Michèle Camus · **Graphisme et iconographie** : Alain Frappier

**Impression** : Imprimerie Maugein · **ISSN** : 1142 4524

**Le prochain bulletin (59)** paraîtra début septembre 2014

Date limite pour faire parvenir vos articles : 28 mai 2014

LES AMIES ET AMIS DE LA  
**Commune de Paris 1871**

46 RUE DES CINQ-DIAMANTS 75013 PARIS · TEL : 01 45 81 60 54 · FAX : 01 45 81 47 91

courriel : [amis@commune1871.org](mailto:amis@commune1871.org) | site internet : [commune1871.org](http://commune1871.org)